CTB

RAPPORT FINAL

APPUI TECHNIQUE AUX CENTRES DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU ALG 0400811

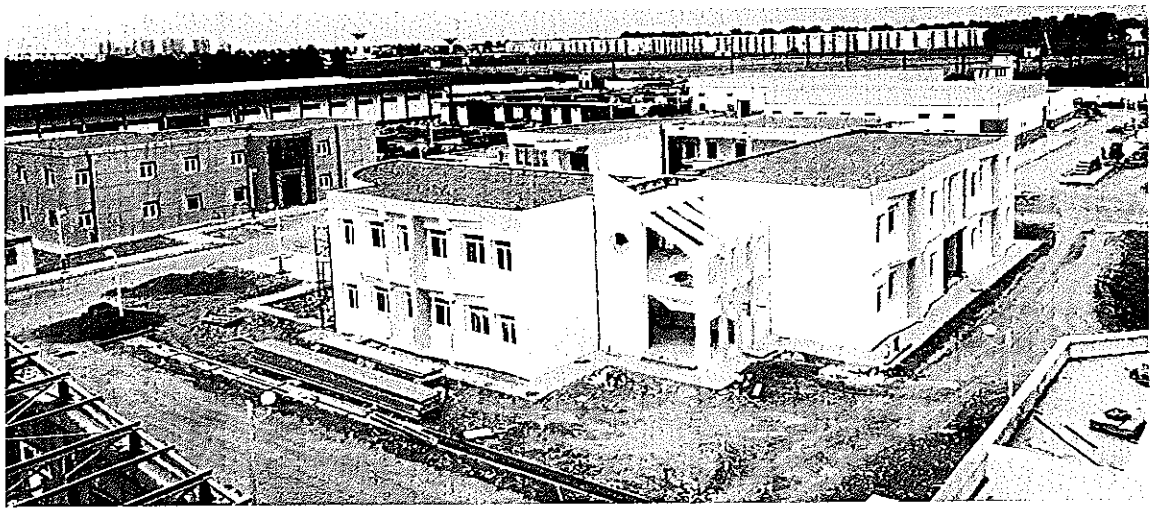

TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION 3

2. APPRECIATION 4

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION 7

4. ANNEXES 18

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays : Algérie

Secteur et sous –secteur CAD : infrastructures, formation

Institution nationale ou régionale
chargée de l'exécution : Ministère des Ressources en Eau / E.P Algérienne des Eaux

Agences d'exécution : Agence Belge de Développement CTB

Nbre d'experts en coopération internationale
de la CTB : 1
Durée de la prestation (selon AS/CS) : 87 mois

Date de démarrage de la prestation :
Selon AS/CS : octobre 2004
Effective : 12 septembre 2005

Date de clôture de la prestation :
Selon AS/CS : 31/12/2011
Effective : juin 2012
Modalités de gestion de la prestation : cogestion
Budget total de la prestation : 3583.702,50€
Contribution belge : 2.933.702.50€ y compris la formulation
Contribution algérienne initiale : 650 000€ (250 000€ ADE et 400 000€ MRE)
Contribution algérienne réelle : 1 802 473.50€
Contribution algérienne prévisionnelle : 2 254 159.2 €
Période couverte par le rapport : sept 2005 à sept 2012

Annexes		Oui	Non
1.	Résumé des résultats	X	
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3.	Taux de déboursement de la prestation	X	
4.	Personnel de la prestation	X	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	X	
6.	Equipements	X	
7.	Formations	X	
8.	Bailleurs de fonds		
9.	Contribution de la partie E.P. Algérienne des Eaux	X	

2. APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

1. - Très satisfaisant
2. - Satisfaisant
3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
4. - Non satisfaisant
X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	**Responsable CTB de l'exécution**
PERTINENCE[1] (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	2	2
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous : a) Genre b) Environnement c) Economie sociale	2 2 2	2 2 2
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	2	2
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	2	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les	2	2

[1] Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

organes locaux d'exécution appropriés?		

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE[2] (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs[3] ? (efficacité)	2	2
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	2	2
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	3	3
c. Matériel et équipements ?	2	2
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimalisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	2
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	x	x
7. Sur base du planning	4	4

[2] Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

[3] Voir annexe 1 pour plus de détails

d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)		

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

1 - Très satisfaisant
2 - Satisfaisant
3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
4 - Non satisfaisant
X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	**Responsable CTB de l'exécution**
Appréciation globale de la prestation	2	2

La satisfaction tient du fait que la prestation a pris une dimension différente de celle initialement définie. En effet, de la réhabilitation de bâtiments existants et exigus à Haouch Felit, le projet est passé à la construction d'un nouveau centre à Chérarba qui occupe un terrain assez large avec des possibilités d'extension avec pour ambition de rayonner à l'échelle régionale et africaine. Les prévisions en termes de formation se sont vues ainsi nettement augmentées dépassant largement les seuils arrêtés lors de la formulation du projet.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Fatima LOUNES	Luc VANBELLINGEN

Luc VANBELLINGEN
Représentant Résident
CTB - ALGÉRIE

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. **Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)**

À la date d'aujourd'hui et après expiration du délai de validité de la CS (31/12/2011), différentes activités du projet ne sont toujours pas achevées, telle que la construction du CFME.

24 mois, est le délai initial d'exécution du projet, ce qui s'est avéré comme une importante lacune dans la formulation du projet (Cf. rapport EMP). En effet, le projet n'est pas parti sur l'option de la réhabilitation des locaux déjà disponibles à Haouch Félit, mais a évolué vers la construction d'un nouveau centre sur un nouveau site (Chérarba à proximité du premier site) ce qui a de facto rallongé les délais de réalisation. Ainsi, le projet qui devait initialement s'achever en 2007, en 2012, il ne l'est toujours pas, le CFME n'est toujours pas fonctionnel (il est en construction phase avancée 90%).

Il faut relever à ce sujet, que l'organisation pédagogique du CFME s'est vue fortement compromise en raison des délais importants enregistrés pour le lancement du marché relatif à la construction du CFME (environ deux années avant l'aboutissement du contrat). Auxquels s'ajoute le retard dans la conclusion du contrat relatif au suivi des travaux qui ne s'est faite qu'après signature du marché avec l'entreprise de construction.

À signaler également que tant que le marché relatif à la construction n'avait pas abouti, toutes les activités liées aux aspects organisationnels et pédagogiques étaient suspendues, la peur d'une éventuelle déperdition, justifiée d'ailleurs, a été à l'origine de cette décision.

De ce fait, les résultats, à cette étape du projet, ne sont pas complètement atteints car certaines activités sont en cours et d'autres seront prises en charge par l'ADE ultérieurement.

2. **Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?**

Indicateurs de l'objectif spécifique :

- **Le CFME est créé et fonctionne** : le centre est en cours de construction, les travaux du chantier sont à un taux de 90% de réalisation, cependant, les plates formes pédagogiques connaissent des difficultés de réalisation, car le BET chargé du suivi n'est pas spécialisé en la matière et l'appui décidé lors du CCL tenu le 15 novembre 2011 n'a pas abouti (consultation infructueuse) et n'a pu être relancée en raison de l'expiration de la CS. Cependant ces carences ont été comblées par le comité ad hoc et les formateurs de l'ADE qui ont bénéficié dans le cadre du projet de stages à l'étranger. En cours de réalisation, des travaux supplémentaires se sont avérées nécessaires, un complément d'étude financé sur fonds de l'ADE (voir PV du CTS du 25/04/2011) a été entamé et des parties restent encore non achevées et sont toujours en cours. Il faut rappeler que ce

complément d'études a été confié au bureau d'études chargé du suivi (BET BEREG).

- **Le plan de formation des professionnels du secteur existe** : l'ADE a son plan de formation, actualisé et amélioré annuellement. l'ADE, depuis sa création en 2001, établit chaque année un catalogue de formations pour ses employés. Mais celui-ci est amélioré régulièrement, grâce au travail de réflexion du département formation de la direction centrale des ressources humaines et de la formation et les appuis extérieurs. Le présent projet contribue donc à l'amélioration de ces programmes de formation.
- **Le CFME a réalisé la formation de 750 stagiaires en 2009** : le centre n'étant pas fonctionnel, cet indicateur n'est pas mesurable ni vérifiable.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Les résultats du projet sont :

- R1. La réhabilitation, l'extension et l'équipement du centre de formation sont réalisés
- R2. La formation des formateurs et des gestionnaires du centre est assurée
- R3. Le Centre est organisé sur le plan pédagogique
- R4. Le bon fonctionnement du centre et des formations est assuré

S'agissant du **premier résultat** : il est à noter que suite au changement du site d'implantation du CFME, il n'est plus question de réhabilitation mais de nouvelles constructions.

Le **quatrième résultat** ne dispose pas de budget spécifique, parce qu'il concerne le travail habituel des cadres de l'ADE, correctement formés au cours du Projet. Toutefois, un aperçu est donné sur sa mise en œuvre après le résultat 3.

Résultat 1 :

1) Le bâtiment d'administration et de gestion et le bâtiment de formation sont construits de manière fonctionnelle : tous les bâtiments y compris le bâtiment d'hébergement des stagiaires sont en construction, état d'avancement 90%.
2) Le hangar est construit et abrite un atelier fonctionnel : voir explication du premier indicateur.
3) L'aménagement du site est terminé : en cours à 90%.
4) L'ensemble de l'équipement didactique du CFME est installé et est fonctionnel

Relativement à **l'indicateur 4,** il y a lieu de relever ce qui suit : Tous les budgets des activités liées au résultat 1, hormis les études (AP-APS), ont été regroupés dans l'activité de construction des bâtiments (1.3). L'ADE s'est engagée à prendre en charge, sur la partie budgétaire algérienne, le financement du mobilier, des équipements bureautiques et informatiques, des moyens de transport, des équipements didactiques. Ainsi les activités de A 0104 à A 0107 qui consistent en :

- Activité A 0104 «Définition et commande du mobilier de bureaux »,
- Activité A 0105 «Définition et commande de l'équipement bureautique et informatique»,
- Activité A 0106 «Fourniture des moyens de transports »,

- Activité A 0107 «Equipement du centre d'hébergement»,

sont prises en charge par l'E.P. Algérienne des Eaux et évoluent de la manière suivante :

L'ADE, par décision du Directeur Général a procédé à l'installation, d'un comité Ad' hoc afin de mener dans les délais et conformément à la réglementation en vigueur, toutes les étapes du processus d'acquisition des différents équipements et la passation de différents marchés.

A ce titre, les travaux suivants ont été menés :

a) Définition de façon définitive, à partir des documents techniques du projet, des listes des équipements selon leur nature, comprenant leurs caractéristiques précises et leurs quantités respectives.
b) Répartition de ces équipements en lots homogènes
c) Identification des fournisseurs potentiels

La rédaction des cahiers des charges est achevée. Le lancement des consultations est en cours de préparation et sera effectif sous peu.
Ces investissements ont été évalués et sont inscrits dans le budget 2012 de l'ADE

S'agissant des deux activités A 0108 et A 0109 :

Ces deux activités consistant respectivement en « la fourniture et installation d'équipements didactiques eau potable en intérieur » et « fourniture et installation d'équipements didactiques eau potable en extérieur », sont prises en charge par le comité pédagogique ad' hoc créé par décision du Directeur Général à l'effet d'encadrer les aspects pédagogiques du projet du CNFME.

Dans ce cadre, il a été réalisé ce qui suit :

a) Vérification des espaces réservés aux plates formes extérieures par le bureau d'étude BET BEREG en collaboration avec le comité pédagogique ad' hoc pour éviter des surprises, prévoir des attentes des différents réseaux et éviter l'arrêt du chantier
b) Les études de réalisation des plates formes pédagogiques sont entamées par le bureau d'études BEREG en s'appuyant sur le comité pédagogique ad' hoc.
c) Une compagne de collecte d'équipements neufs ou usagés pouvant servir d'équipements pédagogiques a été lancée en direction des unités de l'Etablissement.

Toutefois, un manque d'efficacité a été signalé pour cette activité et qui trouve son origine dans :

a) Le manque d'expertise technique de la part du bureau d'études BET BEREG qui n'est pas spécialiste du domaine pédagogique
b) La maitrise limitée du comité pédagogique ad' hoc
c) l'insuffisance du temps consacré par le comité pédagogique ad' hoc en raison de l'indisponibilité de ses membres qui ont d'autres missions dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions respectives.

Un besoin d'appui technique au comité ad-hoc, pour le complément d'étude, le suivi de l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements pédagogiques du Centre a été fortement ressenti.

Différentes demandes ont été exprimées au CCL et au partenaire belge pour rechercher un appui technique externe au comité pédagogique Ad-hoc par des organismes experts spécialisés pour la poursuite de la réalisation du complément d'études entamé avec le BET BEREG et pour structurer le suivi de l'acquisition, de l'installation et la mise en service des équipements

pédagogiques du Centre.
La seule possibilité trouvée fut accordée par le CCL en date du 15 novembre 2011, mais malheureusement la consultation fût infructueuse.

La convention spécifique du projet ayant expiré sans que les différentes demandes d'appui technique spécialisé pour réaliser ces deux activités ne soient satisfaites dans le cadre de la cogestion avec le partenaire belge, l'EP Algérienne des Eaux doit compter sur ses propres ressources pour permettre de remédier à la situation.

En effet, l'équipe des formateurs permanents du CNFME se sont mis, depuis leur recrutement en janvier 2012, avec le comité pédagogique Ad'hoc pour élaborer les cahiers des prescriptions techniques des plates-formes pédagogiques en intérieur et en extérieur et ce, suite à l'échec de la consultation relative à l'appui technique. (Pour cause de soumissionnaire unique et d'offre financière de 90000 Euros dépassant le budget alloué (20000 Euros)

Les treize (13) cahiers de prescriptions techniques relatifs à cette activité ont été élaborés et remis aubureau d'études BET BEREG. Tous les détails techniques des équipements et de leur installation ont été étudiés et sont réglés.

- **Résultat 2. La formation des formateurs et des gestionnaires du centre est assurée.**

Indicateur 1 : Les formateurs sont recrutés et formés : les formateurs sont recrutés et en cours de formation. La dernière formation aura lieu a eu lieu en mai 2012. Le nombre de formateurs recrutés est de 07.

Cette activité est achevée, le rapport final en cours de validation pour un contrat d'un montant de 37 698.15€. Une première opération de recrutement de formateurs a été lancée courant du deuxième trimestre 2011 et n'a malheureusement pas pu donner satisfaction pour manque de candidatures répondant aux critères exigés.

Une deuxième opération a été entamée Aout 2011 et a été finalisée la fin du mois d'Octobre 2011. Neuf candidatures en ont été retenues pour être engagées et formées mais malheureusement deux d'entre elles n'ont pas rejoint pour des raisons de rémunération.

Un stage d'immersion des sept (07) formateurs restant recrutés a été organisé au CFME de Tizi-Ouzou.

Comme ces formateurs ne sont pas issus de l'EP. Algérienne des Eaux, ils sont actuellement mis en situation d'immersion professionnelle dans les unités opérationnelles pour de longues durées.

En parallèle, le programme de formation des formateurs à l'OIEau est exécuté à 100% Il y a lieu de relever que cette activité relève également de l'encadrement du comité pédagogique de l'ADE et que d'énormes difficultés ont été rencontrées pour obtenir les visas.

Indicateur 2 : 6 séminaires sur la gestion du Centre ont été animés : tous les séminaires ont été réalisés. Les séminaires ont été organisés dans leur totalité. Il s'agit de séminaires relatifs aux thèmes suivants :

- Evaluation des besoins en formation (CEFOP)
- Méthodologie et instruments d'évaluation expost d'une action de formation (CEFOP)

- Etablissement des cahiers des charges pour la réalisation des actions de formation (CEFOP)
- Logiciels de gestion d'un centre de formation aux métiers de l'eau (OIEau)
- Méthodologie et outils du coût de revient d'une action de formation (OIEau)
- Planification, le suivi et l'évaluation d'un programme de formation dans le domaine des métiers de l'Eau (OIEau)

Indicateur 3 : 5 h. mois de stages et visites en Europe ont été organisés : toutes les formations réalisées. Contrairement à ce qui était prévu dans le DTF, seulement 1 h. mois de stage en Europe a pu être organisé au lieu de 5. Ceci a été justifié par la sous-estimation du budget alloué à cette activité.

Résultat 3 : Le centre est organisé sur le plan pédagogique.

Indicateur 1 : Le manuel d'ingénierie pédagogique du CFME est élaboré et utilisé : activité réalisée.

Indicateur 2 : Le programme de cours du CFME est élaboré : un marché devait être lancé en appel d'offres national et international. Cette activité a fait l'objet d'une différence d'interprétation de la procédure de passation des marchés publics. En effet, la commission des marchés publics de l'ADE a exigé de passer le marché en national uniquement alors que l'expertise souhaitée n'est pas disponible localement. Ainsi et devant l'insistance de la CTB de le passer en international et national comme recommandé par le CCL, l'ADE a pris la décision de financer cette activité sur ses fonds propres.

Mais suite aux ateliers participatifs organisés à l'occasion de l'élaboration du manuel d'ingénierie pédagogique du centre avec l'OIEau, il est ressorti que cette façon de faire, n'est pas cohérente avec les recommandations du dudit manuel qui préconise que les Kits pédagogiques soient spécifiques et l'émanation du processus d'ingénierie pédagogique du CFME, et ce pour éviter que ce dernier ne se retrouve d'avantage dans une position d'assembleur de formations que de véritable centre de formation intra-entreprise. Le livrable n° 3 du manuel d'ingénierie pédagogique du centre traite des recommandations concernant la conception des manuels de formation et tient lieu de cahier de charge opposable à tout formateur et responsable pédagogique.

Comme le contenu du programme de formation est défini (existence du schéma directeur de la formation du centre , élaboré en 2005 dans le cadre de la coopération française et mis à jour en 2011 par l'activité A 0401 du projet), il a été décidé de faire appel aux formateurs permanents du centre d'une part , et à des formateurs vacataires internes et externes via le lancement d'appels à candidatures pour la rédaction des manuels de formation. L'enveloppe destinée à couvrir cette activité est prévue dans le budget 2012 (réalisation de 20 kits pédagogiques comme première étape).

Indicateur 3: Le contenu précis des cours est défini.

Indicateur 4 : Les supports de formation sont réalisés, les supports de formation ont été rattaché au programme de cours et devait donc être pris en charge dans le même cadre, aussi c'est l'ADE qui prend en charge le financement de cette activité (voir l'explication donnée plus haut).

Indicateur 5 : Les formateurs ont reçu une formation à la conception et à la réalisation de supports de formation. (Voir explication donnée plus haut).

Résultat 4 : Le bon fonctionnement du centre et des formations est assuré

Indicateur 1 : Les responsables du Centre ont reçu une formation en évaluation des besoins en formation : activité réalisée.

Indicateur 2 : Les statuts et le règlement intérieur du CFME sont élaborés : le statut ainsi que le règlement intérieur du CFME ont été rédigés par le comité Ad' hoc crée par décision du Directeur Général, ils sont soumis à l'approbation de la Direction Générale.

Indicateur 3 : Le personnel d'encadrement et administratif du CFME est recruté :

Le projet d'organigramme du centre est élaboré. Les fiches de postes du personnel du centre sont élaborées Cette activité est terminée à 100% .Ces projets seront soumis à la Direction Générale pour approbation. Le plan de recrutement du personnel est élaboré et inscrit au budget 2012.

Indicateur 4 : Les supports de formation sont réalisés : en cours d'élaboration.

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.

Voici la conclusion de l'EMP sur le système de suivi-évaluation :

« Il n'existe pas à proprement parler de système de suivi-évaluation propre au Projet. Un tel système n'est pas réellement justifié dans le cadre du présent projet, qui a une procédure d'exécution assez linéaire et des activités relativement simples. Néanmoins, les indicateurs sont régulièrement mentionnés dans les rapports périodiques que rédigeait l'ATI.

Ce qui a par contre réellement manqué au Projet est l'établissement et le respect de dates-butoir pour l'exécution de certaines tâches ou activités. Ceci est d'autant plus important dans la seconde partie du Projet, en l'absence d'un Coresponsable pouvant coordonner le travail et, surtout, avec une date de fin rapprochée. Les activités restantes sont nombreuses et complexes, parce qu'elles requièrent des interventions et des accords extérieurs (principalement des validations). L'établissement d'un rétro-calendrier est donc particulièrement pertinent».

Dans le dossier technique et financier, il est fait référence à la seule évaluation à mi parcours qui est d'ailleurs intervenue en en février 2011, soit quelques mois avant l'expiration de la CS. Ceci s'explique par le fait que jusqu'à 2010, la construction du CFME n'avait pas démarré. Elle a démarré réellement en avril 2010, et toutes les activités pédagogiques étaient subordonnées à cette activité qui a enregistré un retard important (deux ans de délai pour la passation du marché).

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment le prestataire a-t-il tenté de les résoudre ?

Les questions et les problèmes majeurs ayant influencé l'exécution de la prestation, se résument en deux points :

Le premier tient à la sous-estimation des délais nécessaires pour la réalisation du projet, à savoir 24 mois. En effet, le projet qui a démarré réellement en 2005 avec l'arrivée de l'Ati, en avril 2012, il n'est toujours pas clôturé.

Le deuxième est lié à la passation du marché de construction du CFME qui a mis environ 2 années avant d'être conclu (démarrage du chantier en avril 2010).

Le troisième point est relatif à l'encadrement technique et pédagogique qui s'est arrêté (épuisement du budget alloué) avant le démarrage des travaux de construction du CFME. En effet, les résultats 2 et 3, liés aux aspects pédagogiques n'ont pas bénéficié de l'appui technique souhaité et dont ne dispose pas l'ADE.

La résolution des problèmes n'a pas répondu à une démarche rationnelle, elle s'est plutôt faite par des interventions ponctuelles qui sont juste des tentatives de solutions. Si la question des délais a pu être résolue par les prorogations régulières de la CS, elle n'a cependant pas été traitée en substance pour permettre une re-planification sur le moyen terme de l'ensemble de l'intervention. Ce qui aurait permis de reconsidérer la problématique de l'encadrement technique et notamment la prise en charge de l'organisation pédagogique du CFME.

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Au risque de se répéter, cela tient aux difficultés qui ont entravé le lancement de la construction du CFME et qui a conduit à la prise de décision du CCL de suspendre les autres activités liées aux résultats 2 et 3 tant que le marché n'est pas conclu. À cela s'ajoute le fait que la présence de l'assistance technique a pris fin au moment de la reprise des activités pédagogiques et l'ADE n'a pu de ce fait bénéficié de l'appui technique nécessaire et dont elle ne dispose pas. Ce qui d'ailleurs représente en termes d'expertise la plus value de la CTB.

C'est vrai que le projet a pris une orientation différente de celle définie dans le DTF, qui s'est avérée plus avantageuse et plus pertinente, car d'une réhabilitation de locaux (existants sur le site haouch felit), le projet est passé à une construction nouvelle sur un nouveau site (Chérarba) donnant plus de possibilités d'extension, cependant, aucun réaménagement de calendrier et de planification opérationnelle n'ont été faits .

Relativement à la gestion de la prestation, l'EMP a fait ressortir l'inadéquation des profils des personnes désignées pour la gestion du projet (responsable et coresponsable ATI), et ceux définis dans le DTF. En effet, pour la première phase du projet, il fallait mettre à disposition du projet un expert ayant profil équivalent à ingénieur civil, ce qui aurait permis de combler les lacunes dans ce domaine en matière d'études (APS-APD etc....).

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

En termes **d'impact,** il y a lieu de signaler que le CFME n'est toujours pas fonctionnel, mesurer l'impact de la prestation est prématuré à ce stade de la prestation.

En termes de **durabilité**, il y a lieu de souligner l'engagement très fort du partenaire, cet engagement se traduit notamment par la nomination et le recrutement du personnel nécessaire (directeur et formateurs), la réalisation de toutes les activités liées au R1 (acquisition différents équipements). Le résultat 4 est pris également entièrement en charge par l'ADE en sus de tous les travaux supplémentaires qui se sont avérés nécessaires au cours de la construction du CFME. Ce qui en termes de durabilités offrent les garanties nécessaires. Cependant, un appui et un accompagnement à postériori est nécessaire. Cet accompagnement, serait essentiellement en renforcement de capacités des gestionnaires du centre et en appui institutionnel pour un fonctionnement optimal.

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

A ce stade de la prestation, un groupe restreint de bénéficiaires est concernés. En effet, seul le staff du CFME (cadres de l'ADE / Directeur CFME /formateurs), bénéficient des apports de la prestation en termes de formations et de renforcement de capacités. Le CFME n'étant pas fonctionnel, son apport et la manière dont il est perçu, ne peuvent être appréciés. Cependant, il y a lieu de relever le contentement de ce premier cercle qui est un noyau important dans le processus. Au niveau du MRE, doter le secteur d'un CFME qui pourrait revêtir un caractère régional en sus du caractère national (couverture de tout le territoire en formation eau potable) est sans doute très apprécié, car il est le premier du genre en Algérie et s'inscrit en droite ligne de la politique de réforme du secteur de l'eau (secteur stratégique et très sensible).

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Comme signalé plus haut, une évaluation à mi parcours a eu lieu en février 2011, ces recommandations se résument dans les points suivants :

Pour le résultat 1, il est recommandé de suivre et de veiller à ce que l'acquisition des différents équipements dans les délais pour ne pas causer retard de démarrage du centre. A ce stade tous les CSC sont prêts, les financements sont inscrits dans le budget 2012 de l'ADE. Seule défaillance, il n'y a pas de structure technique permettant la validation des choix techniques notamment pour les plates formes pédagogiques dont la réalisation technique et suivie par un BET qui n'a pas toute la compétence, il est néanmoins appuyé par le comité pédagogique ad hoc de l'ADE.

Résultat 2 : Le comité ad-hoc de l'ADE en charge des aspects pédagogiques a prévu d'opérer le recrutement des formateurs en mars 2011. Il convient de s'assurer que cette date est bien respectée. Les formateurs sont recrutés et formés dans le cadre d'une collaboration avec l'Oleau.

Résultat 3 : Il convient de s'assurer que les appels d'offres soient effectivement lancés, qu'ils seront fructueux et que les prestataires rempliront leurs obligations.

Cette activité est réalisée non pas via la passation d'un marché, mais elle est à charge des formateurs permanents et vacataires qui élaborent chacun et selon les recommandations du manuel d'ingénierie relatives à la conception des manuels de formation et qui tient lieu de cahier de charge opposable à tout formateur et responsable pédagogique.

Résulat 4 : il est vivement recommandé de préciser les différentes étapes nécessaires, associées à des dates-butoir afin de rencontrer les besoins, en respectant les délais nécessaires. Les différents interlocuteurs (internes ou externes à ADE) doivent être consultés et informés régulièrement des thèmes abordés et nécessitant une réponse officielle de leur part.

Le respect de ce calendrier est essentiel au bon démarrage, en 2012, du CFME.

Constituant des activités internes à l'ADE (statut et règlement intérieur) et en l'absence d'un ATi, cet aspect n'a pu être pris en charge, cependant les deux documents sont élaborés par le comité ad'hoc et soumis à l'approbation de l'ADE qui devra l'introduire dans le circuit institutionnel officiel.

Toutefois, si toutes les recommandations liées à l'atteinte des 4 résultats du projet ont été prises en charge comme décrites ci-dessus par la direction du projet, des recommandations plus stratégiques, donnant une réelle plus value de la CTB sont à considérer :

- **Extension de l'appui technique portant sur l'Expertise-Conseil pour l'équipement pédagogique**

Pour ce faire, il serait souhaitable d'envisager une extension de l'expertise-conseil pour l'équipement pédagogique qui a été réalisée à l'étape d'études et qui a donné comme résultat le descriptif des plates formes pédagogiques que les formateurs, le comité pédagogique ad'hoc et le BET BEREG ont complété. Cette expertise devrait porter sur l'audit des ces équipements préconisés avec comme finalité d'élaborer un schéma directeur pour améliorer le niveau d'équipement pédagogique du centre.

- **Appui technique portant sur l'Expertise-Conseil pour l'organisation du Centre**

Il s'agit d'une prestation qui consisterait à préparer et organiser deux journées techniques portant sur l'organisation du Centre de formation dans le but de définir et valider les principes directeurs de son organisation et de son fonctionnement avec les responsables gestionnaires de l'ADE et de la tutelle. Ceci permettrait une meilleure prise en charge, tenant compte de la politique nationale de l'eau, des objectifs stratégiques de l'établissement ainsi que de la réglementation en vigueur.

Ces journées techniques seront complétées par une formation sur l'utilisation de l'approche par les processus en direction des membres du comité ad-hoc, des gestionnaires des Centres de formation, des formateurs et de quelques responsables des Ressources Humaines. Parmi ces bénéficiaires émanera un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer les procédures de gestion du Centre.

- **Appui technique portant sur l'Expertise-Conseil pour la mise en place d'un Système d'Information du centre et l'acquisition de logiciels de gestion**

Le Centre doit se doter d'un SI qui doit répondre de manière efficace aux besoins exprimés par ses futurs utilisateurs.

La mise en place d'un SI doit s'inscrire dans une démarche durable et constitue donc un objet

qu'il faut planifier, organiser, finaliser, animer, maintenir et contrôler.

- **Appui technique portant jumelage, perfectionnement et échange de formateurs**
- **Appui technique portant sur la structuration d'un système de veille technologique, normative et pédagogique du centre**

L'intérêt stratégique de la structuration d'un processus de veille permettant au Centre d'adapter son offre aux besoins du service public de l'eau potable voire les anticiper n'est pas à démontrer, tant l'industrie de l'eau et les systèmes de gestion connaissent des évolutions rapides et extraordinaires et par conséquent les métiers de l'eau sont aussi appelés à évoluer.

L'appui technique consistera en l'apport d'une expertise conseil et/ou de la formation des responsables du Centre à l'élaboration d'une méthodologie de vieille pour la création d'une structure optimale qui en aura la charge au sein du Centre.

- **Appui technique portant sur la mise en place d'un système de management de la qualité du centre**

Dans le but d'inscrire le centre dans une démarche d'amélioration continue, il est nécessaire d'ores et déjà d'envisager de le doter d'un système de management de la qualité.

Pour ce faire, un appui technique portant sur l'accompagnement à la certification ISO de tous les processus du Centre est souhaitable

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

Les recommandations émises plus haut, résument les apports encore nécessaires pour une appropriation de l'après projet. Dans un prochain PIC, il est pertinent d'envisager cet extension ou appui, qui comblera toutes les lacunes de la mise en œuvre de la prestation. Un appui institutionnel ainsi qu'un programme de renforcement de capacités pour le staff mis en place apportera certainement en durabilité et efficacité de l'intervention. Il est d'autant plus aisé de le faire en s'appuyant sur une équipe déjà formée et dans une institution qui dispose de moyens financiers. Un programme opérationnel devra être établi, il définira à la fois les ressources à mettre à disposition, les délais de mise en place, les groupes cibles etc...des pistes sont déjà énoncées dans les recommandations de l'EMP.

7. Conclusions

Considérant tout ce qui a été dit sur la mise en œuvre de cette prestation dont la pertinence n'est pas à démontrer, nous retiendrons quelques conclusions :

- Une sous estimation des délais de réalisation de la prestation,
- Un manque dans l'évaluation des délais de passation des marchés,
- Un appui technique insuffisant par rapport à l'importance du projet,

Les implications de ces insuffisance sur l'atteinte des objectifs est à considérer avec objectivité. En effet, le projet étant une expérience très positive, ce qui a été démontré tout au long de ce rapport, il n'en demeure pas moins, qu'il faut accorder toute son importance aux faiblesses. Cerner ces faiblesses est à même de permettre l'amélioration des prestations de la CTB, en tant qu'acteur du développement. Dans ce contexte, il faut signaler le problème récurrent de toutes les prestations qui est la sous estimation des délais de réalisation des prestations, ainsi que les délais de passation des marchés.

Ces deux aspects sont à considérer avec toute leur importance dans les prochains PICs.

Enfin, il faut mettre l'accent sur l'engagement de l'équipe du projet (responsable projet / directeur CFME et formateurs, personnel CTB) qui n'ont pas manqué d'imagination ni de volonté pour faire aboutir ce projet, chose constaté encore aujourd'hui, cinq mois après expiration de la CS. Le partenaire ADE est également très engagé, pour preuve, tout au long du processus, l'ADE a toujours marqué sa disponibilité à prendre en charge tout problème ou toute activité, qui ne pouvait être prise en charge dans le cadre de cette prestation.

Enfin, l'ADE a été un partenaire performant et disponible tout au long de la prestation.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
رئيسة دائرة التكوين	Luc VANBELLINGEN Représentant Résident CTB - ALGÉRIE

4. ANNEXES

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds
Annexe 9 Contribution de la partie E.P. Algérienne des Eaux

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Objectif global				
Le service de l'eau potable sur le territoire national est amélioré en terme de qualité et de sécurité				
Objectif spécifique	**Indicateurs de l'objectif spécifique**	**Sources de vérification**		
Les professionnels du secteur sont formés dans un centre de formation aux métiers de l'eau				
Résultat 1	**Indicateurs de Résultat**	**Sources de vérification**		
R1. La réhabilitation, l'extension et l'équipement du centre sont réalisés				
Activités pour Résultat 1	**Moyens**	**Coûts en Euros Contribution belge**	**Coûts en Euros Contrib. algérienne**	**Etat d'avancement**
1.1. Réalisation d'une expertise préliminaire	Marché de services (4h/mois) (gré à gré international)	68.800 EUR		Achevée
1.2. Etudes et suivi des travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments	Marché de services après A.O. national	120.000 EUR		Activité prise en charge par l'ADE, budget transféré sur la ligne A1.3
1.3. Réhabilitation et construction des bâtiments	Marché de travaux après A.O. national	794.500 EUR	250.000 EUR	Construction d'un nouveau centre sur un nouveau site (Cherarba), avancement à 90%
1.4. Mobilier et équipements de bureaux	Marché de fournitures après gré à gré national	40.000 EUR		**La rédaction des cahiers des charges est terminée. Les dossiers des appels d'offres est en cours d'instruction conformément aux procédures de**

1.5. Acquisition de l 'équipement bureautique et informatique	Marché de fournitures après A.O. national	80.000 EUR		l'ADE. **Ces investissements ont été évalués et sont inscrits dans le budget 2012 de l'ADE**
1.6. Fourniture de moyens de transport	Marché de fournitures après A.O. national	120.000 EUR		
1.7. Equipement du Centre d'hébergement	Marché de fournitures après A.O. national	170.000 EUR		
1.8. Etude et installation d'équipements didactiques – eau potable – en intérieur	Marchés après A.O. international	362.300 EUR		Ces deux activités sont prises en charge par l'ADE, 13 cahiers de prescriptions techniques ont été élaborés et soumis au BET chargé du suivi de la construction du CFME
1.9. Etude et installation d'équipements didactiques – eau potable – en extérieur	Marchés après A.O. international	362.300 EUR		
1.10. Etude et installation d'équipements didactiques – assainissement– en extérieur	Marchés après A.O. international	120.000 EUR		Activité supprimée et prise en charge dans le cadre d'un autre programme de coopération avec l'UE. Relativement au RI. Tous les reliquats ont été transférés par décision du CCL sur la ligne 103, de ce fait les autres activités sont à charge de l'ADE.
	Coût total résultat 1	**2.237.900 EUR**	**250.000 EUR**	

Résultat 2	**Indicateurs de Résultat**	**Sources de vérification**	
R2. La formation des formateurs et des gestionnaires du centre est assurée			
Activités pour Résultat 2	**Moyens**	**Coûts en Euros** **Contribution belge**	
2.1. Organisation de séminaires	Marché de services (1,5 h/mois) (gré à gré international)	33.900 EUR	Réalisés : 06 séminaires ont été organisés
2.2. Sélection et formation de formateurs	Marché de services (2 h/mois) (gré à gré international)	34.400 EUR	Réalisée
	Stages de formation à l'étranger (5 h/mois)	31.000 EUR	Réalisée
	Coût total résultat 2	99.300 EUR	

Résultat 3	**Indicateurs de Résultat**	**Sources de vérification**	
R3. Le centre est organisé sur le plan			

pédagogique			
Activités pour Résultat 3	**Moyens**	**Coûts en Euros** **Contribution belge**	**Etat d'avancement**
3.1. Elaboration d'un manuel d'ingénierie pédagogique	Marché de services (1,5 h/mois) (gré à gré international)	25.800 EUR	Réalisé
3.2. Préparation du programme des cours et rédaction des supports de formation	Marché de services (10 h/mois) (gré à gré international)	172.000 EUR	Prise en charge par l'ADE (kits à élaborer par les formateurs qui ont été recrutés et formés dans le cadre du projet).
	Coût total résultat 3	197.800 EUR	
Résultat 4	**Indicateurs de Résultat**	**Sources de vérification**	
R4. Le bon fonctionnement du centre et des formations est assuré			
Activités pour Résultat 4	**Moyens**	**Coûts en Euros** **Contribution belge**	**Etat d'avancement**
4.1. Evaluation des besoins en formation	Direction du projet	Compris dans les coûts globaux d'exécution	Les activités du R4 sont toutes prises en charge par l'ADE, elles connaissent l'état d'avancement suivant : Schéma directeur de formation élaboré dans le cadre d'une autre coopération (AFD, une mise à jour par l'évaluation des besoins est réalisée par l'ADE.
4.2. Elaboration du statut du centre			Les projets de statut, de règlement intérieur, d'organigramme du centre sont élaborés. Les fiches de postes du personnel du centre sont élaborées ; la classification du personnel et le régime indemnitaire sont élaborés.
4.3. Recrutement du personnel d'encadrement et administratif			Le plan de recrutement est élaboré .Seul le directeur du centre a été désigné, faute de locaux, le personnel administratif n'est pas encore recruté
4.4. Elaboration du règlement interne			

Coûts globaux d'exécution		Moyens	Coûts en Euros Contribution belge	**Etat d'avancement**
CG.1.	Appui technique longue durée	Mise en place d'un coresponsable (20,5 h/mois)	225.500 EUR	Achevé avant fin du projet
CG.2	Evaluation mi-parcours	Marché de services (0,5 h/mois)	8.600 EUR	Réalisée en 2011
		Total des coûts globaux d'exécution	234.100 EUR	

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	Coût total contribution belge	Dépenses cumulées depuis le début du projet, y compris période sous revue	Dépenses période sous revue (Q2 2012)	Dépenses prévues période +1 2012 (validité CS : 05/10/09)
VOLET A							
Résultat 1 : La réhabilitation, l'extension et l'équipement du centre sont réalisés							
A/R1/BL1	Réalisation d'une expertise préliminaire			43 391,01	43 391,01	0,00	0,00
A/R1/BL2	Etude et suivi des travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments			108 414,11	108 414,11	0,00	0,00
A/R1/BL3	Réhabilitation et de construction des bâtiments			2 084 040,80	2 073 586,96	10 453,84	0,00
A/R1/BL4	Fourniture du mobilier et des équipements de bureaux			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R1/BL5	Fourniture de l'équipement bureautique et informatique			2 986,55	2 986,55	0,00	0,00
A/R1/BL6	Fourniture de moyens de transport			28 417,53	28 417,53	0,00	0,00
A/R1/BL7	Fourniture d'équipements pour le centre d'hébergement			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R1/BL8	Fourniture et installation des équipements didactiques eau potable en intérieur			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R1/BL9	Fourniture et installation des équipements didactiques eau potable en extérieur			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R1/BL10	~~Fourniture et installation des équipements didactiques assainissement~~			~~0,00~~	~~0,00~~	~~0,00~~	~~0,00~~
	Sous-total Résultat 1 - Volet A			***2 267 250,00***	***2 256 796,16***	***10 453,84***	***0,00***

Résultat 2 : la formation des formateurs et des gestionnaires du centre est assurée

A/R2/BL1	Organisation des séminaires			41 633,00	41 408,69	0,00	0,00
A/R2/BL2	Sélection et formation des formateurs (expertise internationale)			37 900,00	0,00	37 000,00	34 400,00
A/R2/BL3	Stage de formation			22 000,00	21 462,87	537,13	0,00
	Sous-total Résultat 2 - Volet A			***101 533,00***	***62 871,56***	***37 537,13***	***34 400,00***

Résultat 3 : le centre est organisé sur le plan pédagogique

A/R3/BL1	Elaboration d'un manuel d'ingénierie pédagogique			26 000,00	0,00	26 000,00	0,00
A/R3/BL2	Préparation du programme des cours et rédaction des supports de formation			50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
	Sous-total Résultat 3 - Volet A			***76 000,00***	***0,00***	***76 000,00***	***0,00***

Résultat 4 : le bon fonctionnement du centre et des formations est assuré

A/R4/BL1	Evaluation des besoins en formation			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R4/BL2	Elaboration du statut du centre			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R4/BL3	Recrutement du personnel d'encadrement et administratif			0,00	0,00	0,00	0,00
A/R4/BL4	Elaboration du règlement interne			0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total Résultat 4 - Volet A			***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	Sous-total Volet A			***2 444 783,00***	***2 319 667,72***	***123 990,97***	***34 400,00***

VOLET Z : moyens globaux

Z/RZ/BL1	Appui technique longue durée		405 094,50	404 472,49	0,00	0,00
Z/RZ/BL2	Evaluation mi-parcours		18 250,00	18 200,29	0,00	0,00
Z/RZ/BL3	Assistance technique par intermittence		44 817,00	44 816,77	0,00	
	Sous-total - Volet Z		***468 161,50***	***467 489,55***	***0,00***	***0,00***
	GRAND TOTAL		***2 912 944,50***	***2 786 433,56***	***123 990,97***	***34 000,00***

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	2.933.702,50 €, dont : - 20.758 € pour la formulation, - 2.473.250 € en cogestion, - 439.694.50 € en régie,	2 786 433,56 € (rapport FIT)	96%	
Contribution Etat partenaire	650.000 € de contribution algérienne dont : 250.000 du MRE et 400.000 € de l'ADE Total : 3.583.702.50€			
Contribution Fonds de contrepartie				
Autres				

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire Mme. Fatima LOUNES / chef département central de la formation de l'ADE, chef de projet. Mme. Nabila KADRI / assistante principale du DG / ordonnatrice du projet Mr. Rabah BERRAHMOUN / assistant du DG chargé de la direction du CFME (directeur du CFME) Mr. Djamel ANNAD / directeur des études et de synthèses / responsable du chantier CFME Mr. SAIDI / architecte chargé du suivi des travaux du chantier CFME	**Personnel permanent de l'ADE.**	
2. Personnel d'appui recruté localement Mme. Kenza OUDAH / assistante administrative	Pendant toute la durée du projet / contrat CTB	
3. Personnel d'encadrement recruté localement	Néant	
4. Personnel International (hors CTB) 5. Pierre LAMBOTTE / coresponsable à fin 2009/ assistant technique international		La durée de son contrat ne couvrait pas toute la période du projet
6. Expert en Coopération Internationale (CTB) Yves DERVAUX / cellule EST	02 jours	Mission d'appui au projet

ANNEXE 5 :

1/15 Sous-traitance et appels d'offres

(une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : procédure négociée sans publicité

Date de l'appel d'offres : 11 décembre 2005

Date de début du contrat de sous-traitance:21 décembre 2005

Nom du sous-contractant (ou firme) : organisme national de contrôle technique de la construction (CTC)

Objet du contrat : expertise des bâtiments situés à Haouch Felit premier site du CFME

Coût du contrat : 60000DZD

Durée du contrat : 10 jours

Commentaires : Cet organisme est le seul habilité en Algérie (agréé) pour réaliser des expertises certifiées sur des infrastructures existantes.

2/15 Sous-traitance et appels d'offres

(une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 31 mai 2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 24 juin 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : EURL BAUS

Objet du contrat : maîtrise d'œuvre relative à l'étude de l'avant projet détaillé pour le centre de formation aux métiers de l'eau de Haouch Felit

Coût du contrat : 2.649.572,65 DZD

Durée du contrat : 06 semaines après signature du contrat, une extension a été décidée après examen par le CCL et conformément à la règlementation jusqu'au 4 novembre 2006.

Commentaires :

3/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 31 mai 2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 25 juillet 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Office international de l'eau (Oleau)

Objet du contrat : expertise conseil en appui à la maîtrise d'œuvre relative à l'étude de l'avant projet détaillé pour le centre de formation aux métiers de l'eau de Haouch Felit

Coût du contrat : 17.934,00€ HT

Durée du contrat : 05 octobre 2006

Commentaires :

4/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 31 mai 2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 06 juillet 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Office international de l'eau (Oleau)

Objet du contrat : expertise conseil en matière d'équipements pédagogiques relative à l'étude de l'avant projet détaillé pour le centre de formation aux métiers de l'eau de Haouch Felit

Coût du contrat : 40.300,00€ HT

Durée du contrat : jusqu'au 14 octobre 2006

Commentaires :

5/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : Gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 16 décembre 2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 25 décembre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : EURL BAUS

Objet du contrat : maîtrise d'œuvre relative à l'étude de l'avant projet détaillé pour le centre de formation aux métiers de l'eau de Cherarba

Coût du contrat : 680.000,00 DZD HT

Durée du contrat : 28 janvier 2007

Commentaires :

6/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : Gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 15 février 2007

Date de début du contrat de sous-traitance: 10 mars 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : EURL BAUS

Objet du contrat : maîtrise d'œuvre relative aux études d'exécution pour l'implantation d'un centre formation aux métiers de l'eau de Cherarba

Coût du contrat : 3.376.094,02 DZD HT

Durée du contrat : 07 juillet 2007

Commentaires :

7/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : Gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 06 mars 2007

Date de début du contrat de sous-traitance: 12 mars 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) – unité de Rouiba

Objet du contrat : étude géotechnique pour l'implantation du centre formation aux métiers de l'eau de Cherarba

Coût du contrat : 717.200,00DZD HT

Durée du contrat : 45 jours

Commentaires :

8/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : Gré à gré simple

Date de l'appel d'offres : 09 mai 2007

Date de début du contrat de sous-traitance: 16 mai 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : CTC – SUD

Objet du contrat : Contrôle Technique des plans et des travaux pour le centre de formation aux métiers de l'eau de Cherarba

Coût du contrat : 579.422,86 DZD HT pour le contrôle des plans
248.324,09 DZD HT pour le contrôle des travaux

Durée du contrat : 30 juillet 2007

Commentaires :

9/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : Gré à gré après consultation

Date de l'appel d'offres : 20 mars 2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 04 avril 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : l'Oleau (office international de l'Eau)

Objet du contrat : Etude d'avant projet sommaire pour l'implantation d'un centre de formation aux métiers de l'eau sur le site de Haouch Felit dans la banlieue Est d'ALGER

Coût du contrat : 17.558,00 € HT.

Durée du contrat : 06 semaines jours

Commentaires : marché financé sur le fonds d'études et d'expertise

10/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : Gré à gré après consultation
Date de l'appel d'offres : 09 mai 2007

Date de début du contrat de sous-traitance: 26 mars 2006
Nom du sous-contractant (ou firme) : EURL BAUS

Objet du contrat : Etude d'avant projet sommaire pour l'implantation d'un centre de formation aux métiers de l'eau sur le site de Haouch Felit dans la banlieue Est d'ALGER
Coût du contrat : 218.925,00 **DZD HT**

Durée du contrat : 06 semaines
Commentaires : marché financé sur le fonds d'études et d'expertise

11/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : consultation sélective
Date de l'appel d'offres : 26 avril 2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 05 octobre 2010
Nom du sous-contractant (ou firme) : Oleau

Objet du contrat : animation de trois séminaires de formation sur coût et fonctionnement CFME, la gestion des compétences et logiciel de planification, gestion et évaluation d'une formation.
Coût du contrat : 24 300€ **HT**

Durée du contrat : 03 mois
Commentaires :

12/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : consultation sélective
Date de l'appel d'offres : décembre 2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 15 mars 2011
Nom du sous-contractant (ou firme) : Oleau

Objet du contrat : sélection et formation de formateurs
Coût du contrat : 37 693,15 € HT

Durée du contrat : 30 décembre 2011
Commentaires :

13/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : consultation sélective
Date de l'appel d'offres : 09 novembre 2010
Date de début du contrat de sous-traitance: 15 juin 2011
Nom du sous-contractant (ou firme) : OIEau

Objet du contrat : élaboration d'un manuel d'ingénierie pédagogique
Coût du contrat : 25800€HT
Durée du contrat : 30 novembre 2011
Commentaires :

14/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : consultation sélective
Date de l'appel d'offres : 03 octobre 2010
Date de début du contrat de sous-traitance: 01 décembre 2010
Nom du sous-contractant (ou firme) : SWDE

Objet du contrat : organisation d'un voyage d'études
Coût du contrat : 14 760 € HT

Durée du contrat : 30 décembre 2010
Commentaires :

15/15 Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché : gré à gré après consultation et suite à deux infructuosités

Date de l'appel d'offres : 4 novembre 2008

Date de début du contrat de sous-traitance: 25 octobre 2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise ENERGA (société algérienne)

Objet du contrat : construction CFME

Coût du contrat : 456 301 557,8 DZD coût global (contribution belge : 2 084 040,80€ HT)

Durée du contrat : 21 mois

Commentaires : le centre est en cours de construction, taux de réalisation 90%

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Pour permettre des décaissements de la contribution belge plus importants et plus rapides, le solde de ces lignes budgétaire

A/R1/BL4. Fourniture du mobilier et des équipements de bureaux

A/R1/BL5. Fourniture de l'équipement bureautique et informatique

A/R1/BL6. Fourniture de moyens de transport

A/R1/BL7. Fourniture d'équipements pour le centre d'hébergement

A été migré vers la ligne budgétaire A/R1/BL3

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	prévu	*réel*	*prévue*	*Réelle*	
- PC portable + sacoche + câble/transo		1 623,58€		Décembre 2005	- En prêt à MRE
- Combiné multifonctions + câble alimentation+ câble USB		2654,50€		Octobre 2005	- ADE (Mme Lounés)
- Pc portable + sacoche (hp)				Décembre 2009	- Non fonctionnel,
- Pc portable + sacoche (hp)		771,02€			- DP,
- Pc portable + sacoche (lenovo)		697,09€		Novembre 2007	- ADE

Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet, contenu et niveau
Stage de formation en Belgique	**Belgique / Polygone de l'eau/SWDE/ 6 jours**	**Mme Abbou, Mr Berrahmoun, Mr Guias, Mr Asad, Mr Terkmani, Mr Belkassi.**	**Du 6 au 13 décembre 2010**	**Formation des formateurs du future CFME**
Autres **<u>Séminaires</u>** 1-l'évaluation des besoins de formation, 2-l'établissement des cahiers de charges relatifs à la réalisation des actions de formation, 3-la méthodologie et les instruments d'évaluation expost (à froid) d'une action de formation, 4- la méthodologie et les outils du coût de revient d'une action de formation, 5-les logiciels de planification, de suivi et d'évaluation d'un programme de formation (au niveau centre et services de formation), 6-la gestion des compétences,	- **Algérie, CEFOP, 3 jrs.** - **Algérie, CEFOP, 3 jrs.** - **Algérie, CEFOP, 3 jrs** - **Algérie, OIEau, France, 3 jrs** - **Algérie, OIEau, France, 3 jrs** - **Algérie, OIEau, France, 3 jrs**	30 personnes	**du 24 au 26 juin 2008.** **du 27 au 29 juillet 2008** **du 2 au 4 février 2009.** **Du 26 au 28 octobre 2010** **Du 23 au 25 novembre 2010** **Du 25 au 27 janvier 2011**	

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires

ANNEXE 9. Contribution de la partie E.P.Algérienne des Eaux au projet du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de Chérarba

En plus de sa contribution financière présentée dans le tableau ci- dessous et qui est constituée des dépenses prévisionnelles et celles déjà engagées, l'E.P.Algérienne des Eaux a contribué, aussi, par la réalisation de beaucoup d'activités du projet par ses ressources humaines internes notamment après le 31.12.2009, date de fin de mission de l'Assistant Technique International.

Depuis, les activités du projet sont menées par l'équipe projet de l'EP. Algérienne Des Eaux et la chargée de programme de la CTB.

Activités A 0104 à A 0107.

Elles consistent en:

- activité A 0104 «Définition et commande du mobilier de bureaux »
- activité A 0105 «Définition et commande de l'équipement bureautique et informatique »
- activité A 0106 «Fourniture des moyens de transports »
- activité A 0107 «Equipement du centre d'hébergement »

Ces activités ont été menées par le comité ad' hoc crée et chargé par décision du Directeur Général, de mener dans les délais et conformément à la réglementation en vigueur, toutes les étapes du processus.

Les travaux suivants ont été menés :

- Définition de façon définitive, à partir des documents techniques du projet, des listes des équipements selon leur nature, comprenant leurs caractéristiques précises et leurs quantités respectives.
- Répartition de ces équipements en lots homogènes
- Identification des fournisseurs potentiels
- Rédaction des quatre (04) cahiers de charges pour leur acquisition et installation.
- Lancement et mise en œuvre de la commande (Avis d'appel d'offres, analyse des offres, suivi de l'acquisition et de l'installation des équipements).

Activités A 0108 et A 0109 :

Ces deux activités consistant respectivement en « la fourniture et installation d'équipements didactiques eau potable en intérieur » et « fourniture et installation d'équipements didactiques eau potable en extérieur », sont **prises en charge par le comité pédagogique ad' hoc créé par décision du Directeur Général à l'effet d'encadrer les aspects pédagogiques du projet du CNFME.**

Dans ce cadre, il a été réalisé ce qui suit :

- Contribution du comité pédagogique ad'hoc aux études de réalisation des plates formes pédagogiques confiées au bureau d'études BEREG.
- Elaboration des treize (13) cahiers des prescriptions techniques relatives aux plates formes et aux équipements pédagogiques.

- Rédaction des six (06) cahiers des charges pour l'acquisition et l'installation des équipements pédagogiques non pris en charge par l'entreprise de réalisationINERGA.
- Organisation d'une compagne de collecte d'équipements neufs ou usagés pouvant servir d'équipements pédagogiques en direction des unités de l'E.P. Algérienne des Eaux.

Activité A 0201 : Organisation des séminaires.

Le comité pédagogique Ad'hoc a contribué à la rédaction des cahiers des charges des consultations pour le choix des prestataires de formation, à leur lancement ,à l'analyse des offres, à la rédaction des contrats et à la mise en œuvre des prestations par l'apport de tous les aspects logistiques .

Les six (06) séminaires prévus ont été organisés dans de très bonnes conditions.

Activité A0202 : Sélection et formation des formateurs.

Le comité pédagogique Ad'hoc a contribué à la rédaction du cahier des charges de la consultation pour le choix d'un prestataire de service, à son lancement, à l'analyse des offres, à la rédaction des contrats et à la mise en œuvre de la prestation par la prise en charge de la partie « sélection des formateurs et leur formation pédagogique ». L'apport du prestataire a été essentiellement dédiée à la formation des formateurs à la prise en main des plates formes pédagogique et à leur mise en situation de travail.

Activité A0203 : Stages de formation.

Un stage d'une semaine pour un groupe de six (06) formateurs et gestionnaires de formation de l'ADE, en Belgique, a été organisé par la SWDE en décembre 2010.

Le comité pédagogique Ad'hoc a pris en charge la rédaction du cahier des charges de consultation pour le choix d'un prestataire de service, à son lancement, à l'analyse des offres, à la rédaction des Contrats et à la mise en œuvre et l'évaluation de la prestation.

Activité A0301 : Elaboration d'un manuel d'ingénierie pédagogique du centre

Le comité pédagogique Ad'hoc a contribué à la rédaction du cahier des charges de la consultation pour le choix d'un prestataire de service, à son lancement,à l'analyse des offres, à la rédaction des contrats et à la mise en œuvre de la prestation par l'apport d'expertise locale lors des ateliers participatifs organisés dans le cadre de l'activité.

Activité A0302 : Préparation du programme des cours et rédaction des supports de Formation.

Cette activité est totalement prise en charge par le comité pédagogique et les formateurs de l'ADE.

Activité A0401 : Evaluation des besoins en formation.

Un schéma directeur de la formation de l'ADE existait.

Pour intégrer les nouvelles opportunités qui s'offriront avec la création du CNFME de Chérarba, cette activité « Evaluation des besoins de formation » a été lancée par la direction du projet avec l'appui de la Direction Centrale des Ressources Humaines et de la Formation de l'E.P.Algérienne des Eaux.

Elle a été menée par les responsables de ressources humaines et de la formation de ses zones et unités avec la contribution du comité pédagogique ad'hoc.

Activité A 0402 : Elaboration du statut du centre.

Cette activité est réalisée par le comité Ad' hoc crée par décision du Directeur Général à l'effet de rédiger le statut du centre et son règlement intérieur.

Activité A0403 : Recrutement du personnel d'encadrement et administratif.

La liste des besoins en personnel d'encadrement et administratif est établie par le comité pédagogique Ad'hoc qui a aussi élaboré l'organigramme du centre, les fiches de postes et leur classification, le plan de recrutement et le régime indemnitaire spécifique du personnel.

Le recrutement sera assuré par la Direction Centrale des Ressources Humaines et de la Formation en collaboration avec le comité pédagogique ad'hoc

Activité A0404 : Elaboration du règlement interne du centre.

Cette activité est réalisée par le comité Ad' hoc crée par décision du Directeur Général à l'effet de Rédiger le statut du centre et son règlement intérieur.

Contribution financière de la partie ADE		
Désignation des prestations	**Dépenses engagées en DA**	**Dépenses prévisionnelles en DA**
Dépenses relatives à la réalisation des infrastructures du centre y compris la fourniture et l'installation des équipements didactiques eau potable en intérieur et en extérieur		
Travaux	172 403 263.49	120 000 000.00
Etudes de conception		
Etudes de conception complémentaires	3 510 000.00	
suivi et contrôle	4 334 116.31	3 000 000.00
Contrôle technique de construction		905 995.85
Total en TTC	**180 247 379.80**	**123 905 995.85**
Dépenses relatives aux autres investissements en équipements du centre		
Fourniture et installation du mobilier de bureaux, mobilier pédagogique, mobilier administratif, chaises administratives, armoires et mobilier d'hébergement		21 259 576.31
Fourniture et installation du mobilier de bibliothèque, tables de réfectoire et salon d'accueil		5 249 899.84
Fourniture et installation de tapisserie		4 485 980.00
Fourniture et installation des équipements pour cuisine, salle froide et cafétéria		2 648 400.00
Fourniture et installation des équipements du bloc auditorium		4 720 000.00
Fourniture et installation des équipements multimédia du bloc auditorium		577 807.30
Fourniture et installation d'un standard-téléphone-fax		1 150 000.00
Acquisition des téléphones mobiles		294 000.00
Fourniture et installation des équipements informatiques, de projection et de reprographie		10 220 000.00
Fourniture et installation de la climatisation		7 055 000.00
Acquisition d'un bus à 35 places		8 000 000.00
Acquisition de quatre véhicules utilitaires		8 000 000.00
Acquisition d'une fourgonnette		1 500 000.00
Acquisition d'une ambulance médicalisée		3 000 000.00
Acquisition de fond documentaire et dotation de la bibliothèque		5 000 000.00
Schéma directeur d'informatique		1 200 000.00
Réalisation de 20 kits pédagogiques en faisant appel à des formateurs consultants externes		2 400 000.00
Total en TTC		**101 509 976.23**
Dépenses relatives à la réalisation du reste des activités du centre		
Dépenses relatifs aux séminaires	7059840.00	
Dépenses relatifs à la prise en charge des comités Ad 'hoc chargés d'élaborer le règlement intérieur, le statut et les différents cahiers de charges	428586.00	
Total global en TTC	**187735805.80**	**225 415 972.08**